



COMPTE RENDU DU CTL DU 16/06/2022

Lors de ce Comité Technique, et en préambule de la déclaration liminaire ci jointe et du déroulé de l'ordre du jour, les représentants de Solidaires Finances Publiques 05 ont tenu à rendre hommage à notre collègue Philippe Barbet qui nous a quittés cette semaine.

Philippe Barbet était une figure appréciée et estimée dans notre département dans lequel il évoluait depuis des années au sein du Pôle de Contrôle Expertise, puis de la Brigade de Vérification Départementale, avant d'exercer ses fonctions à la DIRCOFI. Ses compétences professionnelles, ses qualités humaines et relationnelles, laisseront une trace indélébile au sein de notre département, dont il avait également magnifié les contours, à travers son activité littéraire, et son amour du pays caturige.

Dans ces moments difficiles, toutes nos pensées accompagnent son épouse Valérie, son fils, sa famille, ses amis et tous ses collègues anciens ou actuels, qui ont eu la chance et le bonheur de croiser sa route.

Lors de ce comité Technique, deux sujets principaux étaient à l'ordre du jour :

- bilan sur le télétravail
- situation du SIP de Briançon (inscrit à l'ordre du jour à la demande de SFP05 suite aux tournées de service et à l'envoi d'une lettre ouverte de notre organisation au DDFIP).

Sur le télétravail, l'organisation de notre travail s'est profondément modifiée puisque le taux de télétravailleurs est passé de 3 % avant la crise sanitaire à un seuil équivalent à 50% à ce jour. Pour SFP 05, le télétravail est encore bien souvent appréhendé comme une modalité de gestion du temps de présence, comme le temps partiel par exemple, alors qu'il interroge de bien des façons différentes les manières de travailler, de s'organiser, de répartir les charges de travail, les activités non télétravaillables... etc.

Dans notre Département, force est de constater avec lucidité, que le télétravail a permis de finaliser à certains endroits la mise en place du NRP au niveau géographique, et d'apporter des semblants de réponse à des ambiances de travail complexes et dégradées.

Pour SFP 05, le télétravail requiert des avantages indéniables en terme d'autonomie, de conciliation entre vie personnelle et professionnelle, de réduction des trajets, de la fatigue ou du stress, mais comporte des marges de progression dans les liens sur les collectifs de travail avec parfois des risques d'isolement.

SFP 05 a abordé différentes problématiques en lien avec le télétravail :

- les activités non télétravaillables et l'équité en résultant,
- la question de l'adaptation pour les agents découvrant des secteurs d'activité ou sortant de l'école, dont l'isolement peut être patent sur le plan de la découverte des métiers et de l'exercice des missions
- l'indemnisation insuffisante en terme budgétaire avec une base réduite de 220 €.
- le devenir en terme de gestion immobilière dans l'avenir avec la forte tentation de récupérer des mètres carrés.

Au final SFP 05 pense que le télétravail devra faire l'objet d'un bilan régulier dans le cadre d'instances telles que la CHS ou via le document unique, voir par des tiers ou intervenants extérieurs.

Sur la question du SIP de Briançon, la problématique était posée par notre organisation (cf déclaration liminaire jointe) pour ancrer Briançon sans répartir la charge et la paupérisation des services sur d'autres collègues. Nous avons à cet effet choisi la métaphore du coureur cycliste.

Le DDFIP a assuré que :

1/ Briançon, 2ème ville du département, et symbolisant un bassin géographique important serait maintenu à travers ses sites et son Service des Impôts des Particuliers.

2/ Qu'aucun projet de simple antenne ou annexe n'était en cours... « Il n'ya pas de plan caché ».

Il y aura donc un plan de soutien, dont nous ignorons à ce stade les grandes lignes, mais dont l'objet n'est pas de « refiler » la charge de travail et la patate chaude aux autres services du département.

SFP 05 exprime ses inquiétudes sur certaines solutions proposées à travers le recours aux contractuels ou la montée en puissance des Maisons France Services, qui ne sont que des « solutions bout de ficelle » dans le contexte actuel.

Pour SFP 05, l'absence d'affectation sur site au mouvement local et la disparition de l'adjoint non remplacé sont autant de signaux inquiétants. Par ailleurs, l'antenne Foncière sera t-elle pérennisée avec des moyens suffisants ? Et quid de l'Antenne du PDCE ?

Notre inquiétude est grande, et il nous semble qu'au delà des solutions proposées, il est nécessaire d'agiter et d'alerter le landernau politique et médiatique ou d'effectuer une grand Remue-Méninges auprès du Directeur Général (qui pourrait venir prendre des leçons de planté de bâton dans le Briançonnais).

Nous attendons donc ce grand plan de soutien et sa présentation avec impatience. Le Directeur nous a assuré que tout irait mieux l'année prochaine au niveau RH dans le département, et peut être par ricochet sur Briançon. Par le biais de quelle recette magique ? Mystère...

Solidaires est revenu sur la question des locaux à Embrun (rien de bien neuf à ce stade), de Laragne dans la perspective du glissement sur le 04 (pas de contact pris à ce stade avec la Directrice du 04), et de Veynes et Tallard où les agents ont été reçus de façon individuelle, en envisageant une mise en place au 1^{er} janvier prochain.

Pour les travaux et répartition des locaux pour le SIP de Gap, des interrogations demeurent pour le personnel, même si la Direction pense avoir apporté toutes les réponses en la matière.

Le Cadastre et le SDIF poursuivent leurs groupes de travail avec des questions prépondérantes et non résolues à ce stade sur l'organisation et la mise en place l'accueil.

Enfin l'avenir de la BCR, malgré un travail et des résultats remarquables, pose question avec un poste de responsable non pourvu. Quid de son avenir ? De la programmation ? De son rôle dans la sphère du contrôle fiscal ? Bien malin qui pourrait le dire ...

Pour finir, et dans le cadre des questions diverses, les représentants Solidaires ont réclamé la mise en place immédiate des horaires aménagés en raison des températures élevées.

La Direction n'agira que lorsque le département sera placé en « alerte canicule »...

Pour l'heure, à vos ventilateurs !

Les représentants Solidaires se tiennent à votre disposition.

Les élus Solidaires